

# BTS Services informatiques aux organisations

Révision du BTS, mise en blocs de  
compétences

# LE BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS

- Arrêté de création publié le 26 avril 2011
- Arrêté de modification publié le 3 novembre 2014
- Première session d'examen en 2013
- Deux options :
  - Option A : « solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »
  - Option B « solutions logicielles et applications métiers »
- Depuis la session 2013 et jusqu'à la session 2018, 27 798 diplômés
  - 14478 pour l'option A
  - 13320 pour l'option B

	SISR	SLAM
<b>2013</b>	2371	2040
<b>2014</b>	2113	1991
<b>2015</b>	2465	2226
<b>2016</b>	2562	2457
<b>2017</b>	2519	2364
<b>2018</b>	2448	2242
<b>TOTAL</b>	<b>14478</b>	<b>13320</b>

# LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DU DIPLÔME

Des travaux menés dans le cadre de la  
16<sup>ème</sup> CPC  
***Services administratifs et financiers***

**14 mars 2018**

Début des travaux de mise en blocs du BTS SIO

**3 octobre 2018**

Présentation en CPC du référentiel des activités professionnelles.  
Vote positif.

**11 février 2019**

Présentation en CPC de l'ensemble des référentiels.  
Vote positif.

**Mars/avril 2019**

Présentation devant les autres instances consultatives :  
CSL, CSE, CNESER.

**Avril 2019**

Publication au JO de l'arrêté du diplôme.

# CONTEXTE ET MODALITÉ DE LA RÉVISION

## ■ Une organisation du diplôme en blocs de compétences

- pour répondre aux objectifs de **la loi de 2014** sur la formation professionnelle, réaffirmés par **la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel**
- pour prendre en compte la **diversité des parcours** d'accès à la qualification et à la certification

## ■ Méthode adoptée

- Un article a été publié sur le site du Certa pour **informer les enseignants** à propos de la révision (mars 2018) : <https://www.reseaucerta.org/evolution-bts-sio-blocs-competences>.
- **Sollicitation de professionnels** du secteur d'activité pour l'évolution du diplôme : Syntec numérique, Cinov-IT, Cisco, IBM
- Constitution **d'un groupe de travail** regroupant enseignants et inspecteurs pour réécrire les éléments du référentiel
- **Enquête** auprès des équipes enseignantes dont les résultats sont disponibles à l'adresse [https://www.reseaucerta.org/sites/default/files/enquetes/resultatEnqueteBtsSio\\_2018.pdf](https://www.reseaucerta.org/sites/default/files/enquetes/resultatEnqueteBtsSio_2018.pdf)

# LES BESOINS D'ÉVOLUTION

- Rappel sur l'organisation du diplôme actuel
  - Une organisation en **processus** (selon les principes du [référentiel ITIL](#))
  - Des épreuves évaluant l'acquisition de compétences de différents processus
  - Une organisation du diplôme incompatible avec l'approche blocs de compétences
- De nouvelles exigences pour exercer le métier
  - Le renforcement des fonctions **support** et **cybersécurité**
  - Des nouvelles formes d'organisations et de **salarat**
  - **L'éthique professionnelle**
  - Le maintien de **l'employabilité**
- Donc une « quasi rénovation »
  - L'approche blocs de compétences bouscule les pratiques d'enseignement
  - Un métier qui a nécessairement évolué
  - Les préoccupations économiques, juridiques et managériales liées au métier sont encapsulées dans les blocs

# STRUCTURE DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Trois domaines d'activité

- **Domaine 1 Support et mise à disposition des services informatiques** - commun aux deux options.
- **Domaine 2** - spécifique à chaque option :
  - **Administration des systèmes et des réseaux** pour l'option « solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »
  - **Conception et développement d'applications** pour l'option « solutions logicielles et applications métiers »
- **Le domaine 3 Cybersécurité des services informatiques** - commun aux deux options avec certaines activités spécifiques

**Support et mise à disposition des services informatiques**

*Gestion du patrimoine informatique*

*Réponse aux incidents et aux demandes d'assistance et d'évolution*

*Développement de la présence en ligne de l'organisation*

*Travail en mode projet*

*Mise à disposition des utilisateurs d'un service informatique*

*Organisation de son développement professionnel*

**Option « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »**

**Administration des systèmes et des réseaux**

*Conception d'une solution d'infrastructure*

*Installation, test et déploiement d'une solution d'infrastructure réseau*

*Exploitation, dépannage et supervision d'une solution d'infrastructure réseau*

**Option « Solutions logicielles et applications métiers »**

**Conception et développement d'applications**

*Conception et développement d'une solution applicative*

*Maintenance corrective ou évolutive d'une solution applicative*

*Gestion des données*

**Cybersécurité des services informatiques**

*Protection des données à caractère personnel*

*Préservation de l'identité numérique de l'organisation*

*Sécurisation des équipements et des usages des utilisateurs*

*Garantie de la disponibilité, de l'intégrité et de la confidentialité des services informatiques et des données de l'organisation face à des cyberattaques*

**Option SISR**

*Cybersécurisation d'une infrastructure réseau, d'un système, d'un service*

**Option SLAM**

*Cybersécurisation d'une solution applicative et de son développement*

# LA STRUCTURE DU DIPLÔME

- Trois domaines d'activité par option du diplôme
- Trois blocs de compétences professionnelles par option
  - Chaque bloc correspond à un domaine d'activités
  - Chaque activité est associée à une compétence
  - Chaque compétence est explicitée par différents éléments
- Quatre blocs d'enseignement général
- Les épreuves, ce qui change
  - Une épreuve de culture économique, juridique et managériale
  - Évolution de la certification en mathématiques et en anglais
  - Une épreuve par bloc professionnel

[Exemple](#)

[Représentation synthétique du diplôme](#)

# DES CHANGEMENTS QUI IMPACTENT LA FORMATION

- 2 finalités métier « nouvelles » comme objectif de formation
  - Support et intégration
  - Cyber sécurité
- L'approche en blocs de compétences
  - Le référentiel n'est plus organisé en modules ou domaines de savoirs
  - On prépare désormais à des finalités métier distinctes
  - Une certification ad hoc avec les blocs de compétences
  - Mais en formation initiale formation à un métier qui nécessite des dispositifs pédagogiques spécifiques

# L'ORGANISATION DE LA FORMATION

## ■ La formation générale

- Culture générale et expression
- Langue anglaise
- Mathématiques
- Culture économique, juridique et managériale

## ■ La formation associée aux blocs professionnels

- Support et mise à disposition de services informatiques
- Administration des systèmes et des réseaux OU
- Conception et développement d'application
- Cybersécurité des services informatiques
- Culture économique, juridique et managériale appliquée

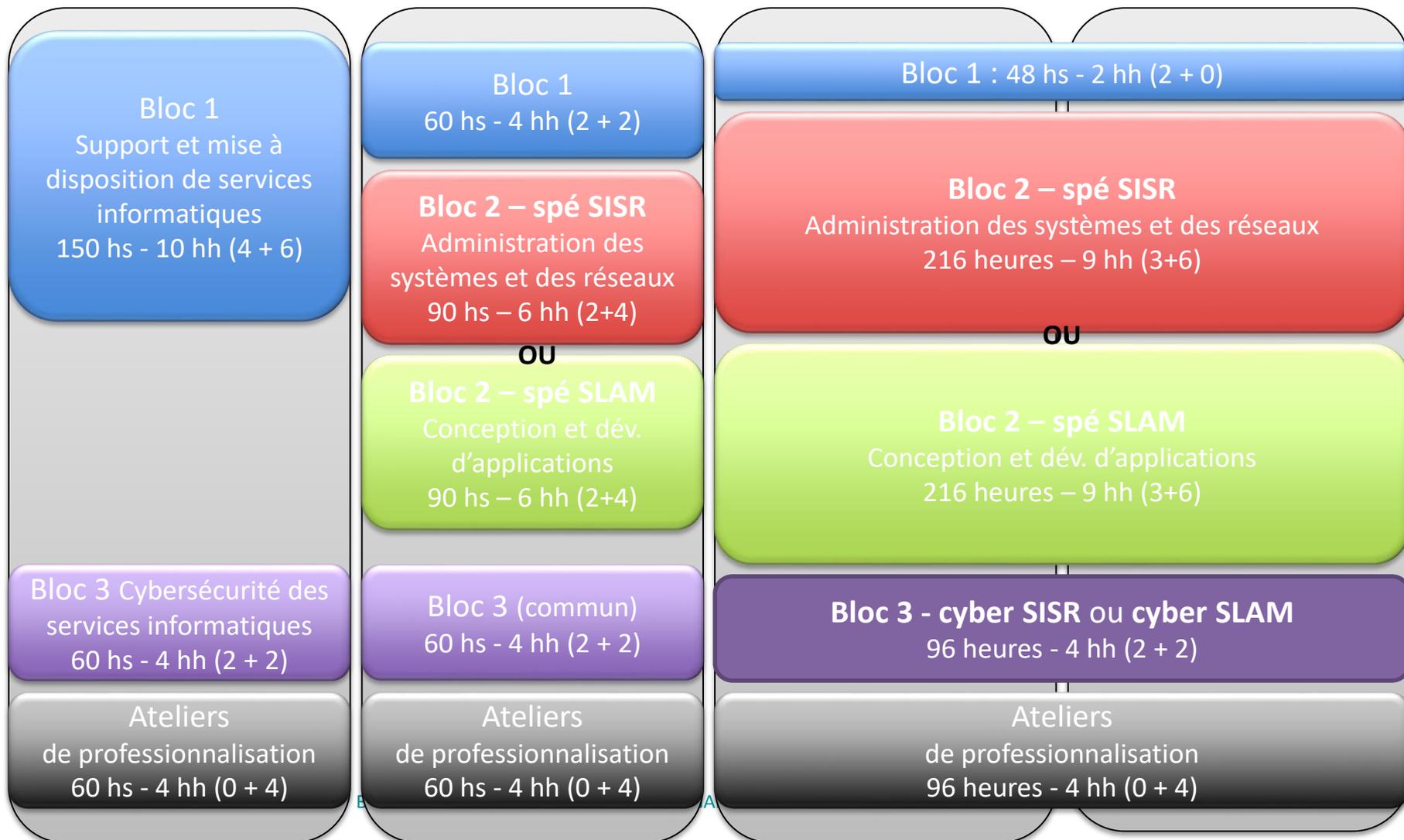
## ■ L'acquisition de la professionnalité

- Les stages
- Les ateliers de professionnalisation
- Un enseignement facultatif de parcours de certification complémentaire

## ■ Une enseignement facultatif de deuxième langue vivante

## ■ Un enseignement facultatif de mathématiques approfondies pour celles et ceux qui veulent poursuivre leurs études

# LES 3 BLOCS SUR LES 4 SEMESTRES



# L'ACCOMPAGNEMENT NATIONAL DES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

- Mise en œuvre à la **rentrée 2020**
- Une journée prévue au **plan national de formation le 21 janvier 2020**
- Des **repères pour la formation** qui seront mis en ligne sur le site du Certa
- Un **sujet zéro** pour l'épreuve E6 sera mis en ligne sur le site du Certa
- Un **accompagnement en ligne** assuré par le Certa auprès des formateurs académiques (liste de discussion Idegest, ViaÉduc, Tribu)
- Soutien d'acteurs du marché avec leurs **solutions *e-learning***
- **Stages CEFPEP**

# UN ACCOMPAGNEMENT SUR QUOI ?

## ■ Des formations ont déjà commencé avec le CERPEP et le CERTA

- Le cloud avec IBM , AWS et Microsoft
- La cyber sécurité avec Stormshield
- Négociation en cours avec Microsoft

## ■ L'organisation de la formation

- Modalités plurielles : statut scolaire, apprentissage, formation continue
- Sous statut scolaire comment relier enseignements et compétences à construire ?

## ■ Les équipements

- L'annexe nouvelle du référentiel
- Le cloud recommandé

## ■ La certification

## ■ Les ateliers de professionnalisation

# MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU BTS SIO À LA RENTRÉE 2020

Arrêté du 29 avril 2019 portant définition du brevet de technicien supérieur « services informatiques aux organisations » a été publié ce jour au journal officiel :

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000038529532](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000038529532).

Merci de votre attention

## CONTACT

CHRISTINE GAUBERT-MACON

CHRISTINE.GAUBERT-MACON@IGESR.GOUV.FR

WWW.EDUCATION.GOUV.FR

# EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

## Bloc de compétences n°1 - Support et mise à disposition des services informatiques

### Conditions de réalisation et ressources nécessaires

#### Contexte

La personne titulaire du diplôme exerce des activités de support et de mise à disposition de services informatiques pour répondre aux besoins d'une organisation cliente. Elle travaille pour le compte de l'entité informatique interne d'une organisation cliente, d'une entreprise de services du numérique, d'une société de conseil en technologies ou encore d'un éditeur de logiciels informatiques.

Les contextes de travail, ouverts et évolutifs, nécessitent de mener une veille informationnelle et technologique et de prendre en compte leurs aspects humains, technologiques, organisationnels, économiques et juridiques.

La personne titulaire du diplôme intervient dans un environnement technologique opérationnel.

#### Ressources

- Description de l'organisation cliente : son métier, ses processus, ses acteurs (internes et externes), son système d'information et sa politique de communication.
- Description du prestataire informatique : ses compétences, ses méthodes, ses outils, ses procédures et référentiels.
- Description du système informatique de l'organisation cliente : infrastructure de communication, cartographie des applications, règles de sécurité.
- Référentiels, normes, réglementations, chartes, standards et méthodes mobilisées dans le cadre de la mise à disposition d'un service.
- Contrat de prestation de services.
- Environnement de production opérationnel et conforme à l'environnement technologique décrit dans l'annexe II.E du diplôme.
- Cahier des charges (avec les spécifications fonctionnelles et éventuellement techniques du service à mettre à disposition).

#### Degré d'autonomie, responsabilités

La personne titulaire du diplôme est en charge, pour le compte des utilisateurs et des clients, de tout ou partie du support et de la mise à disposition des services informatiques. Elle travaille dans un périmètre donné en respectant les étapes du processus de prise en compte des demandes d'intervention, ou bien, au sein d'une équipe projet, à la mise à disposition d'un nouveau service. Pour ce faire elle est consciente des enjeux pour l'organisation d'une bonne gestion des actifs informatiques.

# EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

Elle écoute et interprète les demandes des utilisateurs et des clients. Elle prend en compte ces demandes, les qualifie et les traite ou les relaie vers une personne ou une entité habilitée et compétente. Elle informe et sensibilise les utilisateurs et les clients concernant le support et la mise à disposition des services informatiques. Elle rend compte de ses activités afin de constituer une documentation (FAQ, banque de connaissances, etc.).

Compétences	Indicateurs de performance	Savoirs associés
<p><b>Gérer le patrimoine informatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recenser et identifier les ressources numériques</li> <li>• Exploiter des référentiels, normes et standards adoptés par le prestataire informatique</li> <li>• Mettre en place et vérifier les niveaux d'habilitation associés à un service</li> <li>• Vérifier les conditions de la continuité d'un service informatique</li> <li>• Gérer des sauvegardes</li> <li>• Vérifier le respect des règles d'utilisation des ressources numériques</li> </ul> <p><a href="#">Retour</a></p>	<p>Le recensement du patrimoine informatique est exhaustif et réalisé au moyen d'un outil de gestion des actifs informatiques.</p> <p>Les référentiels, normes et standards sont mobilisés de façon pertinente.</p> <p>Les droits mis en place correspondent aux habilitations des acteurs.</p> <p>Les conditions de continuité et de reprise d'un service sont vérifiées et les manquements sont signalés.</p> <p>Les sauvegardes sont réalisées dans les conditions prévues conformément au plan de sauvegarde.</p> <p>Les restaurations sont testées et opérationnelles.</p> <p>Les écarts par rapport aux règles d'utilisation des ressources numériques sont détectés et signalés.</p>	<p><u>Savoirs technologiques</u></p> <p>Patrimoine informatique</p> <p>Système informatique</p> <p>Système d'exploitation : gestion des utilisateurs, habilitations et droits d'accès</p> <p>Disponibilité d'un service informatique : enjeux techniques, économiques et juridiques</p> <p>Plans de continuité et de reprise d'activité</p> <p>Typologie et techniques de sauvegarde et de restauration</p> <p>Typologie des supports de sauvegarde</p> <p><u>Savoirs économiques, juridiques et managériaux</u></p> <p>Typologie des acteurs de l'industrie informatique</p> <p>Normes et standards : enjeux techniques et économiques</p> <p>Typologie des licences logicielles, modalités de tarification</p> <p>Gestion des actifs informatiques : outils, méthodes,</p>